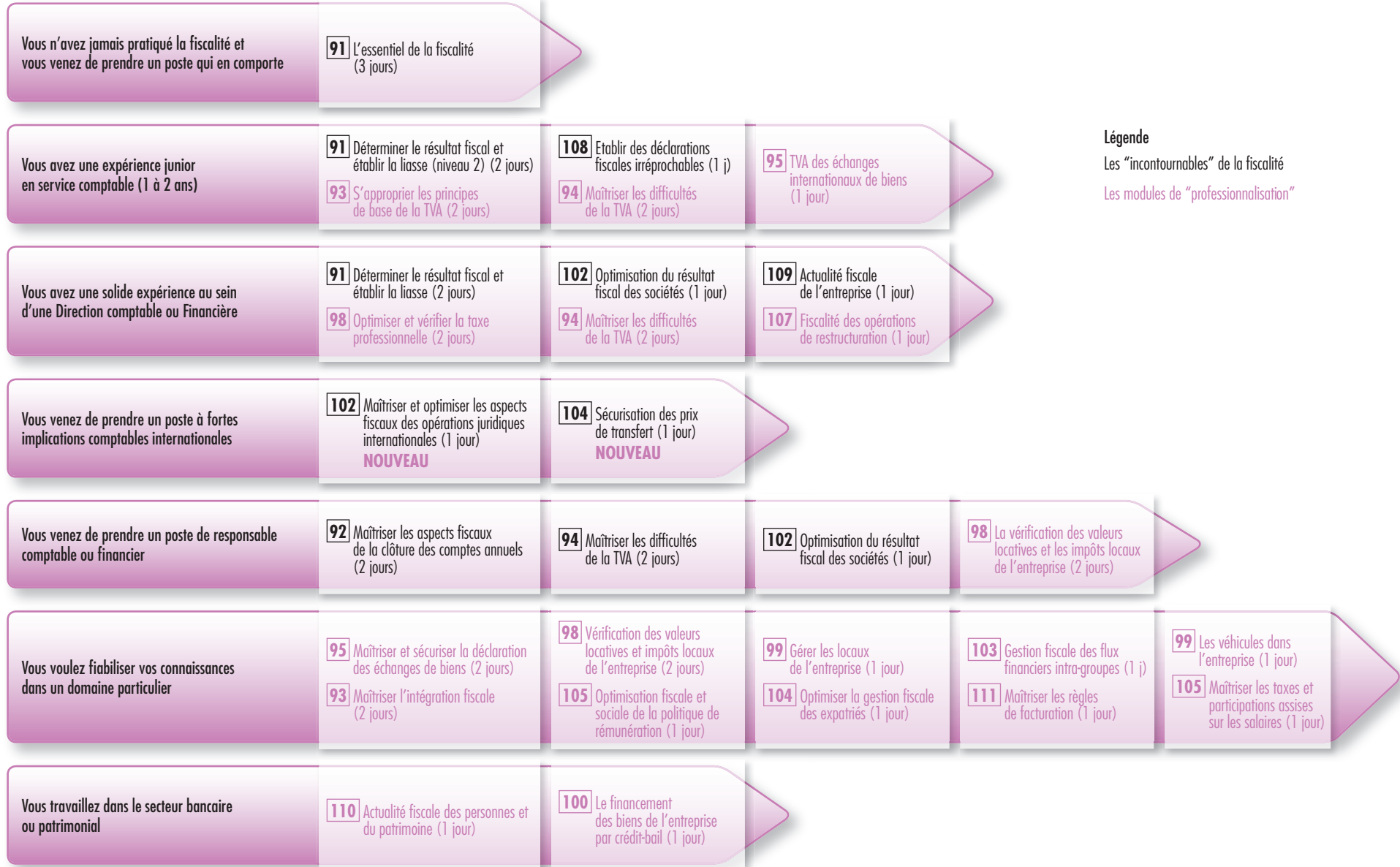


PARCOURS FISCALITÉ



Légende
 Les "incontournables" de la fiscalité
 Les modules de "professionnalisation"

SOMMAIRE

FISC01	■ L'essentiel de la fiscalité	91
FISC02	■ Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale	91
FISC03	■ Maîtriser les aspects fiscaux de la clôture des comptes annuels	92
FISC04	■ S'initier à l'intégration fiscale	92
FISC05	■ Maîtriser l'intégration fiscale	93
FISC06	■ S'approprier les principes de la TVA	93
FISC07	■ Maîtriser les difficultés de la TVA	94
FISC072	■ TVA des échanges internationaux de biens et maîtrise de la DEB	94
FISC08	■ TVA des échanges internationaux de biens	95
FISC09	■ Maîtriser et sécuriser la déclaration des échanges de biens	95
FISC10	■ Procédure douanière des échanges internationaux de marchandises	96
FISC11	■ Gérer au mieux les remboursements de crédits de TVA	96
FISC12	■ TVA des holdings financières : assujettis et redevables partiels	97
FISC13	■ La facturation électronique : enjeux juridiques, comptables et fiscaux	97
FISC131	■ La vérification des valeurs locatives et les impôts locaux de l'entreprise	98
FISC14	■ Optimiser et vérifier la taxe professionnelle	98
FISC15	■ Gérer les locaux de l'entreprise	99
FISC16	■ Les véhicules dans l'entreprise : optimiser les aspects juridiques et fiscaux	99
FISC17	■ Le financement des biens de l'entreprise par crédit-bail : techniques de gestion	100
FISC18	■ Comprendre, appliquer et optimiser les impôts différés	100
FISC19	■ Incidences fiscales de la convergence vers les IFRS	101
FISC20	■ Optimiser la gestion des crédits d'impôt	101

FISC21	■ Optimisation du résultat fiscal des sociétés	102
FISC22	■ Maîtriser et optimiser les aspects fiscaux des opérations juridiques internationales	102
FISC23	■ Transports internationaux : aspects fiscaux, sociaux, juridiques, comptables	103
FISC24	■ Gestion fiscale des flux financiers intragroupe : aspects nationaux et internationaux	103
FISC25	■ Sécurisation des prix de transfert	104
FISC26	■ Optimiser la gestion fiscale des expatriés	104
FISC27	■ Maîtriser les taxes et participations assises sur les salaires	105
FISC28	■ Optimisation fiscale et sociale de la politique de rémunération	105
FISC29	■ Fiscalité des impatriés	106
FISC291	■ Maîtriser la fiscalité des non-résidents	106
FISC30	■ Fiscalité des opérations de restructuration : fusions, acquisitions, apports partiels, LBO	107
FISC31	■ Maîtriser les contraintes fiscales liées aux règles environnementales	107
FISC32	■ Les marchands de biens : aspects comptables, juridiques et fiscaux	108
FISC33	■ Établir des déclarations fiscales irréprochables	108
FISC34	■ Nouveaux risques d'abus de droit et d'acte anormal de gestion	109
FISC35	■ Actualité fiscale de l'entreprise	109
FISC36	■ Actualité fiscale des personnes et du patrimoine	110
FISC37	■ Appréhender et gérer les litiges douaniers	110
FISC42	■ Maîtriser les règles de facturation	111
FISC43	■ Fiscalité nationale et internationale des droits d'auteurs et droits voisins	111

CODE : FISCO1

L'ESSENTIEL DE LA FISCALITÉ

DATES DES SESSIONS

03 - 05 FÉVRIER 2009
 07 - 09 AVRIL 2009
 09 - 11 JUIN 2009
 14 - 16 SEPTEMBRE 2009
 17 - 19 NOVEMBRE 2009

TARIF : 1 600 HT

DURÉE : 3 JOURS

NIVEAU : SENSIBILISATION

CE STAGE CONCERNE

- Les managers, cadres non spécialistes des fonctions comptables ou fiscales, qui ont besoin d'avoir une vision globale de la fiscalité des entreprises, et qui souhaitent mieux dialoguer avec les spécialistes
- Toute personne souhaitant acquérir les bases de la fiscalité des entreprises

OBJECTIFS

- Acquérir une bonne compréhension du langage et des mécanismes de la fiscalité des entreprises
- Connaître les bases fondamentales des règles fiscales applicables à l'entreprise
- Être capable de mieux prendre en compte les conséquences fiscales des décisions de gestion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'animation est essentiellement participative avec alternance d'apports théoriques et pratiques. De nombreux petits cas pratiques illustrent chacun des thèmes traités. Des QCM et des quiz sont utilisés pour s'assurer de l'ancrage des acquis



DICTIONNAIRE FISCAL
 ouvrage remis à l'issue
 de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Appréhender l'organisation du système fiscal français
 - La classification des impôts
 - Les différentes catégories de revenus
 - L'organisation de l'administration fiscale
 - L'autonomie du droit fiscal par rapport au droit comptable
 - Les droits, obligations et garanties du contribuable
 - Les droits et obligations de l'administration fiscale
- Connaître les règles d'établissement de l'impôt sur le revenu
 - Les principes de l'impôt
 - Les revenus catégoriels
- Acquérir les bases de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise : BIC et IS
 - Le contrôle de la déductibilité de certaines charges
 - Le régime des plus et moins-values
 - La détermination du résultat fiscal
 - La déclaration et le paiement de l'IS
 - Le principe de l'intégration fiscale
- Se familiariser avec la taxe sur la valeur ajoutée
 - La territorialité, le fait générateur, et l'exigibilité
 - La TVA collectée et la TVA déductible
 - La TVA intracommunautaire
 - Les obligations déclaratives et le paiement
- Connaître les autres droits, impôts et taxes
 - La taxe professionnelle
 - La taxe d'apprentissage
 - La participation à la formation continue
 - La participation à l'effort de construction
- Participer à la défense du dossier fiscal
 - L'anticipation du contrôle fiscal
 - Le déroulement de la vérification
 - Les procédures de recours
 - Le contentieux fiscal

PME

CODE : FISCO2

DÉTERMINER LE RÉSULTAT FISCAL ET ÉTABLIR LA LIASSE FISCALE

DATES DES SESSIONS

27 - 28 JANVIER 2009
 24 - 25 MARS 2009
 15 - 16 JUIN 2009
 22 - 23 SEPTEMBRE 2009
 24 - 25 NOVEMBRE 2009

TARIF : 1 100 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les collaborateurs des services comptables et financiers, comptables uniques en PME, toute personne souhaitant déterminer le résultat fiscal, calculer l'impôt sur les sociétés et établir la liasse fiscale

PRÉREQUIS

Connaissances comptables, bases en fiscalité

OBJECTIFS

- Acquérir les meilleures méthodes et pratiques pour la détermination du résultat fiscal
- Comprendre l'ensemble des retraitements extra-comptables
- Savoir remplir la liasse fiscale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'animation est essentiellement participative avec alternance d'apports théoriques et pratiques
- Un cas pratique est utilisé comme « fil rouge » tout au long du stage, pour illustrer les meilleures pratiques professionnelles

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Connaître le champ d'application de l'IS
 - Les personnes imposables
 - La territorialité
 - Les différents taux d'impôt
- Savoir passer du résultat comptable au résultat fiscal
 - L'indépendance des exercices : les règles de rattachement des produits et des charges
 - Les produits : les plus-values de cessions
 - Les produits financiers
 - Les charges : les frais généraux
 - La distinction charges-immobilisations
 - Les dotations aux amortissements
 - Les charges financières
 - Les charges exceptionnelles
 - Les charges déductibles et non-déductibles
 - La gestion des provisions
- Acquérir les bases de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise :
 - BIC et IS et le calcul de l'impôt
 - La méthodologie de la détermination du résultat
 - Le calcul de l'impôt et des acomptes
 - Les crédits d'impôts et l'IFA
 - La contribution sociale de l'IS
- Établir les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale
 - Les tableaux 2058 A à C
 - Les tableaux 2059 A à D

CODE : FISC03

MAÎTRISER LES ASPECTS FISCAUX DE LA CLÔTURE DES COMPTES ANNUELS

DATES DES SESSIONS

13 - 14 JANVIER 2009
 15 - 16 AVRIL 2009
 09 - 10 JUIN 2009
 16 - 17 SEPTEMBRE 2009
 04 - 05 NOVEMBRE 2009

TARIF : 1 190 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : **PERFECTIONNEMENT**

CE STAGE CONCERNE

- Les collaborateurs des services comptables ou de gestion, qui souhaitent comprendre et mettre en pratique tous les aspects fiscaux de la clôture des comptes annuels
- Ce stage constitue la suite logique du stage « Maîtriser les aspects comptables de la clôture des comptes annuels » (cf. gamme comptabilité)

PRÉREQUIS

Connaissances fiscales de base

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser l'ensemble des enjeux et impacts fiscaux des opérations de clôture des comptes
- Actualiser ses connaissances fiscales dans le cadre des nouveaux règlements du comité de la réglementation comptable (CRC) modifiant le PCG 1999

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'animation est essentiellement participative avec alternance d'apports théoriques et pratiques
- Un cas pratique est utilisé comme « fil rouge » tout au long du stage pour illustrer les meilleures pratiques professionnelles

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Immobilisations et amortissements
 - Distinction charges/immobilisations : les risques fiscaux
 - L'approche par les composants
 - Amortissements et dépréciation des actifs : les nouvelles règles
- Immobilisations financières
 - Le classement des titres au bilan
 - Les provisions pour dépréciation
 - Le régime fiscal des cessions de titres
- Stocks, créances et dettes
 - La détermination du coût de production
 - Les dépréciations
 - Les pénalités pour paiements tardifs des factures
 - Le traitement des abandons de créances
 - Les écarts de conversion actif et passif
- Capitaux propres
 - La réévaluation
 - Les conséquences lors des changements de méthode comptable
- Les provisions pour risques et charges
- La détermination du résultat fiscal
- L'impôt sur les bénéficiaires et participation des salariés

DATES DES SESSIONS

27 - 28 JANVIER 2009
 17 - 18 MARS 2009
 07 - 08 JUILLET 2009
 13 - 14 OCTOBRE 2009
 08 - 09 DÉCEMBRE 2009

CODE : FISC04

S'INITIER À L'INTÉGRATION FISCALE

TARIF : 1 100 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : **PERFECTIONNEMENT**

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables comptables et financiers et leurs collaborateurs qui souhaitent s'initier à l'intégration fiscale et en comprendre les principes

PRÉREQUIS

Bonnes connaissances des mécanismes d'imposition des résultats à l'IS.

OBJECTIFS

- Acquérir les principes de base de l'intégration fiscale
- Savoir déterminer un résultat fiscal d'ensemble et calculer l'impôt
- Savoir calculer l'impôt

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'animation est essentiellement participative avec alternance d'apports théoriques et pratiques

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Connaître les principes de l'intégration fiscale
- Comment entrer dans l'intégration fiscale et gérer le périmètre ?
 - Quand est-il possible et intéressant d'opter ?
 - Les pièges à éviter : l'amendement Charasse
 - Les modalités pratiques de l'option
 - La mise à jour du périmètre
- Comment déterminer un résultat d'ensemble ?
- Connaître le schéma déclaratif
- Déterminer les résultats fiscaux individuels des sociétés membres
 - Les règles particulières affectant les tableaux fiscaux individuels
 - Les états spécifiques
- Savoir gérer le passage des résultats individuels au résultat d'ensemble
 - Le mécanisme général
 - L'état 2058 ER individuel
 - La neutralisation des opérations intragroupe courantes
- Savoir déterminer le résultat d'ensemble
 - Le processus d'élaboration du résultat d'ensemble
 - Les états groupe
 - Les retraitements spécifiques de certaines charges financières
 - La gestion du déficit d'ensemble
- Connaître les modalités de règlement de l'IS d'ensemble
 - Le calcul de l'impôt du groupe
 - L'utilisation des crédits et réductions d'impôt
 - Les bénéficiaires des PME
 - Les modalités de paiement de l'impôt
 - Les particularités lors de l'entrée et de la sortie du groupe intégré
- Savoir répartir et comptabiliser la charge d'impôt au sein du groupe



INITIATION À L'INTÉGRATION FISCALE

ouvrage remis à l'issue de la formation

CODE : FISC05

MAÎTRISER L'INTÉGRATION FISCALE

DATES DES SESSIONS

18 - 19 FÉVRIER 2009

10 - 11 JUIN 2009

20 - 21 OCTOBRE 2009

TARIF : 1 200 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables comptables et financiers et leurs collaborateurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances en intégration fiscale

PRÉREQUIS

- Connaissances acquises au stage « S'initier à l'intégration fiscale »

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances en matière d'intégration fiscale
- Maîtriser les principales difficultés rencontrées dans la gestion fiscale d'un groupe ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- L'animation est essentiellement participative avec alternance d'apports théoriques et pratiques



L'INTÉGRATION FISCALE

ouvrage remis à l'issue de la formation

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Identifier les pièges à éviter lors de la détermination du périmètre
 - Les régimes spécifiques et leur compatibilité ou non avec l'intégration fiscale
 - L'examen des différents documents à produire
 - La durée des exercices
 - Le pourcentage de détention
- Savoir optimiser un résultat d'ensemble
 - Le plafonnement du résultat des sociétés
 - Les neutralisations
 - Les risques en cas de distributions internes au groupe
 - Les provisions intragroupe et la sortie dessociétés
 - Les effets de la réforme du régime du long terme
 - Les subventions directes et indirectes
 - Les clauses de retour à meilleure fortune
 - L'étude de cas particuliers
- Faire face aux contrôles fiscaux dans les groupes intégrés
 - Le panorama des points indispensables à connaître
 - Les droits de l'administration
 - Le mode de calcul des majorations
 - La procédure pratique pour contester et réclamer
- Maîtriser les restructurations dans les groupes intégrés
- Gérer la prise de contrôle d'un groupe intégré
- Connaître les aspects comptables de l'intégration et le calcul de la provision chez la société mère intégrante
- Anticiper les difficultés à l'aide des conventions d'intégration fiscale

PME

CODE : FISC06

S'APPROPRIER LES PRINCIPES DE LA TVA

DATES DES SESSIONS

20 - 21 JANVIER 2009

15 - 16 AVRIL 2009

07 - 08 JUILLET 2009

07 - 08 SEPTEMBRE 2009

08 - 09 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 100 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : SENSIBILISATION

CE STAGE CONCERNE

- Les collaborateurs des services comptables, financiers ou de gestion et toute personne devant connaître les principes, mécanismes et obligations essentiels de la TVA, afin d'être en mesure d'établir la déclaration de TVA de l'entreprise

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de base de la TVA
- S'entraîner à leur application par des exercices concrets
- Être capable d'établir la déclaration de TVA de l'entreprise (CA3)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et mise en pratique des principaux mécanismes étudiés grâce à des mini-cas pour tous les thèmes abordés au cours du stage

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Appréhender le mécanisme de la TVA
- Connaître le champ d'application de la TVA
 - Les opérations dans le champ d'application et hors du champ d'application
 - Les opérations exonérées de TVA et les opérations soumises à la TVA
- Savoir appliquer les règles de la territorialité de la TVA
 - Les livraisons de biens
 - Les livraisons et acquisitions intracommunautaires
 - Les exportations et les importations
 - Le contingent d'achat en franchise
 - Les régimes particuliers : PBRD, ventes à distance, ventes triangulaires
 - Les prestations de services
 - Les prestations de services immatérielles (art. 259 B)
 - Les services matériellement localisables (art. 259 A)
- Maîtriser l'exercice du droit à déduction de la TVA
 - Les conditions générales de déductibilité
 - Les conditions de délai
 - Les dépenses exclues du droit à déduction
 - Les documents essentiels à conserver pour déduire la TVA
 - Les modalités de la déduction
 - La récupération de la TVA par les assujettis étrangers
 - Les redevables et assujettis partiels
- Connaître les modalités d'imposition et les obligations déclaratives
 - Le fait générateur et l'exigibilité
 - Les taux de TVA
 - Les règles de facturation
 - La déclaration de TVA : étude de l'imprimé CA3
 - La déclaration d'échanges de biens (DEB)
 - Les nouvelles règles d'autoliquidation

CODE : FISC07

MAÎTRISER LES DIFFICULTÉS DE LA TVA

DATES DES SESSIONS

05 FÉVRIER
20 MAI
08 JUILLET
07 OCTOBRE
26 NOVEMBRE

TARIF : 750 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et comptables, chefs comptables, conseils d'entreprises, comptables uniques, collaborateurs des services administratifs et comptables, qui souhaitent mettre en pratique la résolution des principales difficultés en matière de TVA

OBJECTIFS

- Valider, approfondir et actualiser ses connaissances en matière de TVA
- Résoudre les principales difficultés pratiques rencontrées dans l'établissement des déclarations CA3
- Comprendre les implications de la TVA dans les opérations internationales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et mise en pratique des principaux mécanismes étudiés grâce à des mini-cas pour tous les thèmes abordés au cours du stage
- Travaux sur déclaration CA3

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des grands principes de fonctionnement de la TVA dans l'UE
- Assimiler la notion d'établissement stable en matière de TVA
 - Le contenu jurisprudentiel
 - Les conséquences pour l'application des règles de TVA
- Appréhender les régimes particulier et savoir traiter les opérations du commerce international
 - Les personnes bénéficiant d'un régime dérogatoire (PBRD)
 - Les ventes à distance
 - Les ventes triangulaires
 - Les stocks consignations
 - Les ventes à l'essai
 - Les achats en franchise
 - L'entrepôt douanier ou fiscal
- Maîtriser les difficultés de certaines prestations de services internationales
 - Les prestations de transport
 - Les travaux à façon, travaux et expertises
 - Les prestations immatérielles
 - Les agents (transparentes et opaques)
- Prendre en compte l'impact de certains revenus sur le droit à déduction
 - Les subventions
 - Les produits financiers

PME

CODE : FISC072

TVA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE BIENS ET MAÎTRISE DE LA DEB

DATES DES SESSIONS

28 - 29 JANVIER 2009
12 - 13 MARS 2009
10 - 11 JUIN 2009
06 - 07 OCTOBRE 2009

TARIF : 1 250 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Experts-comptables et collaborateurs de cabinets
- Responsables comptables, administratifs et financiers d'entreprises
- Pour les profils « experts », l'ensemble du programme peut être dispensé en une journée, sur demande expresse

PRÉREQUIS

- Connaissances des mécanismes d'enregistrement comptable des opérations de TVA
- Notions déclaratives de TVA de base

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'imposition ou d'exonération de TVA des opérations du commerce international
- Savoir renseigner les différentes déclarations et faire le lien entre elles (CA 3, DEB)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés des règles et de résolution de cas pratiques tirés de cas réels

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La TVA dans les opérations internationales
- Territorialité de la TVA
- Relations entre la métropole et les DOM
- Entreprises étrangères
- Opérations intracommunautaires
- Transports internationaux
- Faire le lien entre les déclarations de TVA et la DEB
- Les personnes visées par l'obligation de déclaration
- Les obligations déclaratives graduelles
- Contrôle de la DEB et sanctions

CODE : FISC08

TVA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE BIENS

DATES DES SESSIONS

05 FÉVRIER
02 AVRIL
06 JUILLET
09 OCTOBRE
18 NOVEMBRE

TARIF : 700 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Collaborateurs avertis de services comptables d'entreprises pratiquant le commerce international

OBJECTIFS

- Appréhender les règles de territorialité de la TVA, en particulier pour les échanges communautaires
- Maîtriser les règles d'imposition ou d'exonération de TVA des opérations intracommunautaires
- Maîtriser les règles à respecter dans le cadre de l'assujettissement ou non à la TVA des importations et exportations
- Savoir renseigner les différentes déclarations (CA3, DEB)

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Territorialité de la TVA**
 - Définition du territoire
 - Lieu d'imposition des livraisons de biens
 - Lieu d'imposition des prestations de services
 - Relations entre la métropole et les DOM
 - Entreprises étrangères
- **Opérations intracommunautaires**
 - Territoire communautaire
 - Exonération des livraisons intracommunautaires
 - Acquisitions intracommunautaires
 - Régularisations commerciales
 - Livraisons avec montage ou installation en France
 - Opérations triangulaires
 - Ventes en dépôt ou en consignation
 - Livraisons à distance
 - Livraisons aux PBRD
 - Prestations de services liées aux échanges de biens
 - Prestations de services sur biens meubles corporels
 - Prestations immatérielles
- **Importations**
 - Importations non soumises à la TVA
 - Modalités d'imposition
- **Exportations**
 - Définition des territoires d'exportation
 - Détaxation de l'exportation
 - Ventes en France à des résidents de pays tiers
 - Achats en franchise
- **Transports internationaux**
 - Régime des opérations de transport
 - Régimes des navires et des aéronefs
- **Les obligations déclaratives**
 - Déclarations de TVA
 - Déclaration d'échanges de biens
 - Lien avec les registres

CODE : FISCO9

MAÎTRISER ET SÉCURISER LA DÉCLARATION DES ÉCHANGES DE BIENS

DATES DES SESSIONS

05 FÉVRIER
01 AVRIL
17 JUIN
09 OCTOBRE
16 DÉCEMBRE

TARIF : 700 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Collaborateurs avertis de services comptables d'entreprises pratiquant le commerce international

OBJECTIFS

- Appréhender les règles d'assujettissement à la déclaration d'échanges de biens
- Maîtriser les différents niveaux d'obligations
- Maîtriser les difficultés des opérations commerciales internationales
- Savoir renseigner les déclarations et les registres
- Sécuriser les process de conservation des documents commerciaux

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Les personnes visées par l'obligation de déclaration**
 - Objet et utilisation administrative des DEB
 - Entreprises soumises à la DEB
 - Nature des échanges visés
 - Seuils d'obligation
 - Articulation avec les droits de douane
 - Lien avec les déclarations de TVA et les registres
- **Les obligations déclaratives graduelles**
 - Contenu de la DEB
 - Les différents niveaux d'obligations
 - Périodicité et flux des échanges
 - Données communes et données variables des déclarations.
 - Tenue des registres
 - Modalités de transmission des déclarations
- **DEB et vie commerciale des entreprises**
 - Retours et remplacements de marchandises
 - Litiges commerciaux ou de livraison
 - Cas des travaux à façon
 - Corrections des erreurs et régularisations
 - Autres cas particuliers
- **Contrôle de la DEB et sanctions**
 - Contrôle douanier et droit d'enquête
 - Sanction des infractions constatées
 - Recours administratifs contentieux



LA TVA DANS LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

ouvrage remis à l'issue de la formation

CODE : FISC10

PROCÉDURE DOUANIÈRE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES

DATES DES SESSIONS

09 JANVIER 2009

24 MARS 2009

01 JUILLET 2009

13 OCTOBRE 2009

16 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 700 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Collaborateurs avertis de services comptables d'entreprises pratiquant le commerce international

OBJECTIFS

- Appréhender les règles douanières
- Maîtriser les différents niveaux d'obligations déclaratives et de conservation des documents
- Tirer avantage des différents régimes dérogatoires
- Savoir renseigner les documents douaniers et les registres
- Prévenir les risques de contentieux

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Organisation douanière et échanges communautaires**
 - Contexte communautaire
 - La Douane française
 - Schéma des opérations douanières
 - Déclaration d'échanges de biens (DEB)
 - Restrictions de circulation
- **Comment dédouaner ?**
 - Personnes habilitées à dédouaner
 - Personnes habilitées à déclarer
 - Conduite et mise en douane
 - Placement en magasins et en dépôt
 - Document administratif unique - DAU
- **Les marchandises**
 - Classement tarifaire
 - Espèce tarifaire des marchandises
 - Origine et preuves documentaires
 - Valeur en douane
- **Contrôles et perceptions**
 - Mouvements commerciaux
 - Biens à double usage
 - Contrefaçons, protection de l'origine française, détention régulière et droits de propriété intellectuelle
- **Droits et taxes**
 - Acquiescement
 - Remboursements
 - Garanties pour opérations diverses
- **Régimes de circulation**
 - Transport sous douane
 - Procédures de circulation simplifiées
 - Carnets ATA
 - Matériels professionnels et emballages
 - Conteneurs
 - Régimes au départ
 - Régimes à l'arrivée
- **Procédures simplifiées et spéciales**
- **Contrôle et contentieux douaniers**

CODE : FISC11

GÉRER AU MIEUX LES REMBOURSEMENTS DE CRÉDITS DE TVA

DATES DES SESSIONS

25 MARS 2009

21 OCTOBRE 2009

TARIF : 700 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises

OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les sources des situations créditrices
- Connaître pour en tirer profit les formalités à accomplir
- Maîtriser les procédures particulières de remboursement

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Conditions générales de remboursement**
 - Origine des crédits de TVA
 - Périodicité et limites du remboursement
 - Traitement des demandes de remboursement
- **Entreprises soumises à des règles particulières de remboursement**
 - Nouveaux redevables de la TVA
 - Assujettis/redevables partiels
 - Activités saisonnières
 - Entreprises ayant perdu la qualité de redevable
 - Opérations relevant de la TVA immobilière
- **Formalités à accomplir**
 - Présentation des demandes de remboursement
 - Établissement des demandes de remboursement
 - Formalités spécifiques à certains régimes d'imposition
 - Demandes de cautionnement
- **Gérer le délai de remboursement des crédits de TVA**
 - Intérêt de la gestion du délai de remboursement
 - Remboursement intégral du crédit de TVA
 - Remboursement partiel
 - Anticiper le délai de remboursement : intérêt des achats en franchise
- **Procédure spéciale des exportateurs**
 - Caractéristiques générales
 - Applications de la procédure
 - Combinaison avec la procédure générale de remboursement
- **Remboursement aux entreprises françaises de la TVA supportée dans un État de l'Union européenne**
 - Conditions générales de remboursement
 - Formalités à accomplir
- **Contentieux des remboursements de crédits de TVA**

CODE : FISC12

TVA DES HOLDINGS FINANCIÈRES : ASSUJETTIS ET REDEVABLES PARTIELS

DATES DES SESSIONS

14 JANVIER
18 MARS
28 MAI
13 OCTOBRE
26 NOVEMBRE

TARIF : 720 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de flux entre sociétés du groupe
- Savoir déterminer les règles de déduction de la TVA des assujettis et redevables partiels
- Profiter de la jurisprudence pour bénéficier de possibilités de récupération étendues
- Sécuriser la facturation des management fees
- Maîtriser les conséquences de la récente refonte des règles de déduction de la TVA des assujettis et redevables partiels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Progression pédagogique illustrée d'exemples, de cas pratiques et de préconisations pour contourner les difficultés de la matière

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Conditions générales de remboursement
 - Origine des crédits de TVA
 - Périodicité et limites du remboursement
 - Traitement des demandes de remboursement
- Typologie des holdings
 - Holdings pures
 - Holdings mixtes
 - Le critère du caractère onéreux dans les prestations de holding
- Mise en place d'une société holding
 - La déductibilité de la TVA sur les frais d'acquisition de titres de participations
 - Les ressources d'une société holding
- Le fonctionnement intragroupe par l'arbitrage de la holding
 - Le traitement lié aux dividendes
 - Les subventions intragroupe
 - Les redevances et commissions
 - La facturation des management fees
 - Influence sur le prorata de déduction
 - Méthodes de facturation des services intragroupe
 - Choix de la clé de répartition des frais communs
 - Justification des services rendus

PME

CODE : FISC13

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE : ENJEUX JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCAUX

DATES DES SESSIONS

09 FÉVRIER 2009
09 AVRIL 2009
01 JUILLET 2009
06 OCTOBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Juristes d'entreprises
- Avocats et juristes de cabinets

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la facturation électronique pour les entreprises
- Choisir le niveau de dématérialisation des documents commerciaux
- Sécuriser l'archivage en conformité avec les règles de conservation des documents
- Ménager l'administration de la preuve dans les documents électroniques

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- I - Identification des règles relatives aux factures dématérialisées
 - A - Conditions de validité du système de télétransmission
 - Adapter la facture électronique à la structure de l'entreprise
 - Codage des informations et systèmes de télétransmission : l'EDI
 - B - Caractéristiques des factures dématérialisées
 - Identification et intégrité des factures
 - Mentions obligatoires
 - Restitution des données en langage clair
- II - Maîtrise des règles de contrôle des factures dématérialisées
 - A - Obligations inhérentes à la facturation électronique
 - Sécurisation de la facturation
 - déclaration auprès de l'administration fiscale
 - obtention d'une signature électronique et d'un certificat électronique
 - conservation de la facture d'origine
 - Obligations d'archivage des factures dématérialisées
 - durée de conservation
 - modalités d'archivage
 - archivage interne ou externe
 - B - Anticipation des risques fiscaux
 - Audit fiscal du système informatisé
 - Gestion du contrôle fiscal des comptabilités informatisées et du droit d'enquête
 - Garanties du contribuable vérifié

CODE : FISC131

LA VÉRIFICATION DES VALEURS LOCATIVES ET LES IMPÔTS LOCAUX DE L'ENTREPRISE

DATES DES SESSIONS

19 - 20 JANVIER 2009
26 - 27 MARS 2009
16 - 17 JUIN 2009
21 - 22 OCTOBRE 2009

TARIF : 1 250 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Experts-comptables et collaborateurs de cabinets
- Responsables administratifs et comptables, chefs comptables d'entreprises de toute taille
- Conseils d'entreprises, collaborateurs des services administratifs et comptables

OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de fixation des valeurs locatives et maîtriser les règles d'imposition ou d'exonération
- Vérifier les bases d'imposition retenues par l'administration fiscale et connaître les principaux dégrèvements
- Anticiper les contrôles et optimiser l'impôt

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de nombreux cas pratiques et exposé des méthodologies d'audit pour déterminer le juste niveau d'imposition de l'entreprise, avec prise en compte éventuelle des dégrèvements

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

LES VALEURS LOCATIVES FONCIÈRES

- La valeur locative cadastrale
- Impositions frappant le foncier
 - Matière imposable
 - Dégrèvements spéciaux
 - Etablissement, contentieux et contrôle de l'impôt

LA TAXE PROFESSIONNELLE ET SON AUDIT

- Contribuables et activités passibles de la taxe professionnelle
 - Exonérations
 - Valeur locative des immobilisations corporelles
 - Non-imposition des salaires
 - Recettes
 - Activités mixtes
 - Réductions de la base d'imposition
 - Cotisation minimale liée à la taxe d'habitation
- Calcul des cotisations et simulations de dégrèvement
 - Éléments constitutifs de l'imposition
 - Cotisation de base de taxe professionnelle
 - Taxes additionnelles à la taxe professionnelle
 - Dégrèvement pour réduction d'activité
 - Dégrèvement pour cessation d'activité
 - Plafonnement en fonction de la valeur ajoutée
 - Cotisation minimale sur la valeur ajoutée
- Etablissement et paiement de la taxe
 - Lieu d'imposition
 - Annualité de l'impôt
 - Débiteur de la taxe
 - Paiement de la taxe
- Contentieux et contrôle de l'impôt

CODE : FISC14

OPTIMISER ET VÉRIFIER LA TAXE PROFESSIONNELLE

DATES DES SESSIONS

05 - 06 FÉVRIER 2009
15 - 16 AVRIL 2009
22 - 23 JUIN 2009
12 - 13 OCTOBRE 2009
15 - 16 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 1 100 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et comptables, chefs comptables, les conseils d'entreprises, les collaborateurs des services administratifs et comptables

OBJECTIFS

- Étudier d'une manière pratique les principes et les mécanismes de la taxe professionnelle
- Savoir résoudre les principales difficultés pratiques rencontrées dans l'établissement des déclarations
- Savoir analyser et vérifier les bases d'imposition retenues par l'administration fiscale
- Connaître les principaux dégrèvements possibles
- Rédiger les demandes de dégrèvement
- Anticiper les contrôles et optimiser l'impôt

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Acquérir les connaissances de base
 - Les personnes et les activités imposables
 - Les cas d'exonération
 - La portée de la règle de l'annualité
 - La définition de la période de référence
 - Les obligations déclaratives
- Déterminer la valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière
 - La définition de l'unité d'évaluation
 - La fixation de la valeur locative
 - Les documents cadastraux
 - Les anomalies et les erreurs les plus fréquentes
- Déterminer la valeur locative des biens non passibles d'une taxe foncière
 - La personne imposable en cas de location, de crédit-bail, d'utilisation à titre gratuit
 - La détermination de la valeur locative des immobilisations corporelles
 - Modification de la valeur locative d'un bien
- Identifier les changements juridiques et économiques affectant l'entreprise et ses établissements
 - Création, fermeture, transfert
 - Le changement d'exploitant
 - La détermination des bases imposables
 - Les obligations déclaratives
- Mettre sous contrôle les points clés à surveiller
 - Les erreurs les plus fréquentes
 - Les réductions de base et de cotisation
 - Les investissements nouveaux, les dégrèvements poids lourds
- Savoir déterminer et utiliser la valeur ajoutée en TP
 - Les conditions à remplir
 - La cotisation minimale
 - Les points clés
- Savoir faire face à un contrôle fiscal
- Contester une imposition auprès de l'administration

CODE : FISC15

GÉRER LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE

DATES DES SESSIONS

15 AVRIL 2009

14 OCTOBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Responsables de services généraux
- Dirigeants de PME
- Experts-comptables, avocats et collaborateurs désireux d'assister leurs clients dans la gestion de leur immobilier

OBJECTIFS

- Identifier les différentes sources de difficultés juridiques, fiscales et sociales inhérentes à l'immobilier d'entreprise
- Appréhender les critères de choix du type d'occupation des locaux professionnels
- Prévenir les difficultés qui peuvent naître à l'occasion de changements de locaux
- Connaître les principales sources d'optimisation liées à l'utilisation de locaux professionnels

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Entreprise locataire de ses locaux**
 - Droits et obligations incombant à l'entreprise
 - Avantages et inconvénients de ce choix
- **Entreprise propriétaire de ses locaux**
 - Acquisition du local affecté à l'activité
 - Modalités d'acquisition et de comptabilisation d'un local selon qu'il est neuf ou ancien
 - Charges incombant à l'entreprise
 - Construction de l'immeuble affecté à l'activité
 - Terrain appartenant à l'entreprise
 - Terrain appartenant à un tiers : bail à construction
 - Lease-back et crédit-bail immobilier
- **Changement de locaux**
 - Règles spécifiques en cas de cession du local
 - Déménagement du local
- **L'intérêt de recourir à une SCI et les pièges à éviter**
 - Une gestion de patrimoine simplifiée mais strictement encadrée
 - Isoler le patrimoine immobilier affecté à l'exercice d'une profession
 - Transmettre le patrimoine par anticipation
 - Encadrement de la SCI
 - Importance liée à la rédaction des statuts
 - Obligations comptables et fiscales
- **Modalités d'imposition de la SCI**
 - Assujettissement à la TVA et à la taxe professionnelle
 - SCI soumise à l'IR ou à l'IS
- **Location simple**
 - Bail à construction
 - Crédit-bail et cession de contrat
 - Cession de l'immeuble par la SCI

CODE : FISC16

LES VÉHICULES DANS L'ENTREPRISE : OPTIMISER LES ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX

DATES DES SESSIONS

19 JANVIER 2009

16 MARS 2009

25 JUIN 2009

08 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Responsables de services généraux
- Dirigeants de PME
- Experts-comptables, avocats et collaborateurs désireux de conseiller leurs clients pour la gestion de leur parc

OBJECTIFS

- Identifier les difficultés juridiques, fiscales, sociales liées à l'utilisation de véhicules d'entreprise
- Connaître les leviers d'optimisation fiscale, sociale et managériale liés aux flottes automobiles
- Appréhender les critères de choix du type d'utilisation et de financement du parc automobile
- Gérer en toute connaissance de cause les différents stades de la vie du parc automobile

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Bien choisir le mode d'acquisition des véhicules : immobilisation ou location des véhicules ?**
 - Contraintes juridiques inhérentes à l'entreprise
 - Voitures de tourisme et véhicules utilitaires
 - Modes de financement : emprunt ou contrat de location avec option d'achat
- **Fiscalité applicable aux véhicules dans l'entreprise**
 - Récupération de la TVA
 - Amortissement du véhicule
 - Taxe professionnelle
 - TVS et vignette automobile
 - Avantages fiscaux pour les véhicules « propres »
- **Avantage en nature ou remboursement de frais professionnels**
 - Mise à disposition d'un véhicule de l'entreprise : avantage en nature
 - Définition et identification des dépenses
 - Usage gratuit par le salarié d'un véhicule automobile de l'entreprise : utilisation ponctuelle ou permanente
 - Règles d'évaluation spécifiques des avantages en nature
 - Conséquences fiscales et sociales pour le salarié et pour l'entreprise
- **Remboursement de frais professionnels**
 - Utilisation du véhicule personnel du salarié
 - Frais réels ou forfait kilométrique ?
 - Conséquences fiscales, comptables et sociales pour l'entreprise

CODE : FISC17

LE FINANCEMENT DES BIENS DE L'ENTREPRISE PAR CRÉDIT-BAIL : TECHNIQUES DE GESTION

DATES DES SESSIONS

14 AVRIL 2009
07 OCTOBRE 2009

TARIF : **650 € HT**DURÉE : **1 JOUR**NIVEAU : **PERFECTIONNEMENT**

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Responsables de services généraux
- Dirigeants de PME
- Professionnels de l'immobilier et leurs collaborateurs comptables
- Conseils en gestion de patrimoine, leurs collaborateurs comptables
- Notaires et collaborateurs d'études
- Banquiers et conseils financiers
- Assureurs et leurs collaborateurs

OBJECTIFS

- Identifier les critères de choix entre les divers modes de financement
- Appréhender les conséquences juridiques et fiscales des contrats de crédit-bail
- Connaître le traitement comptable et fiscal des différents stades de la prise de biens en crédit-bail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques pour expliquer la traduction fiscale des mécanismes financiers

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Le crédit-bail comme source de financement privilégié
 - Définition et mécanisme du crédit-bail
 - Comparaison avec les techniques voisines
 - Formes particulières de crédit-bail
 - Intérêt et coût du crédit-bail
- Optimisation du crédit-bail mobilier
 - Gérer le contenu du contrat de crédit-bail mobilier
 - Prise en compte des contraintes entourant le contrat
 - Régime fiscal et comptable du crédit-bail mobilier
 - Cession du contrat de crédit-bail mobilier
- Optimisation du crédit-bail immobilier
 - Les particularités des contrats de crédit-bail immobilier
 - Cession du contrat de crédit-bail immobilier
 - Dénouement de l'opération
- Normes comptables internationales et contrats de crédit-bail

DATES DES SESSIONS

23 JANVIER 2009
16 AVRIL 2009
10 JUILLET 2009
17 NOVEMBRE 2009

CODE : FISC18

COMPRENDRE, APPLIQUER ET OPTIMISER LES IMPÔTS DIFFÉRÉS

TARIF : **720 € HT**DURÉE : **1 JOUR**NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers et leurs collaborateurs, les consolidateurs, les analystes financiers, les contrôleurs de gestion ainsi que les fiscalistes

PRÉREQUIS

- Bonnes connaissances des mécanismes d'imposition des résultats de l'entreprise et connaissances relatives aux méthodes de consolidation comptable

OBJECTIFS

- Maîtriser le concept et la méthodologie de détermination des impôts différés
- Être capable de déterminer les impôts différés à présenter dans les états financiers
- Savoir réaliser une preuve d'impôt

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance des apports théoriques et pratiques
- De nombreux cas pratiques illustreront les thèmes traités
- Exemple de comptabilisation de l'impôt différé au sein des entreprises

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La notion de l'impôt économique
 - Le passage de l'impôt exigible à l'impôt économique
 - Les différences temporaires et les différences permanentes
 - La détermination des bases d'impôts différés
 - Les sources d'impôt différé : passage du résultat comptable au résultat fiscal, les éliminations en consolidation et la prise en compte de la fiscalité latente
- Reconnaissance des impôts différés
 - L'application de la conception étendue : approche bilantielle approche résultat
 - Les exceptions à la conception étendue
 - Le taux d'impôt à retenir
 - L'évaluation de l'impôt différé : principe de non-actualisation
- Comptabilisation des impôts différés
 - La démarche et les conditions de comptabilisation de l'impôt différé actif
 - L'enregistrement des variations : principe de symétrie
 - Les informations à fournir dans les notes annexes
- La preuve d'impôt
 - Les définitions et les objectifs
 - La présentation de la preuve d'impôt

CODE : FISC19

INCIDENCES FISCALES DE LA CONVERGENCE VERS LES IFRS

DATES DES SESSIONS

27 MARS 2009

21 OCTOBRE 2009

TARIF : 750 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Auditeurs
- Responsables administratifs et financiers d'entreprises

PRÉREQUIS

- Bonnes connaissances des mécanismes d'imposition des résultats de l'entreprise

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de convergence
- Distinguer les règles impératives des règles optionnelles
- Appréhender les nouveaux règlements sur les actifs et sur la valorisation des fusions
- Maîtriser les difficultés fiscalo-comptables inhérentes aux nouveaux traitements comptables

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La tenue de la comptabilité et les IFRS
 - Convergence comptes sociaux et comptes consolidés
 - Nouvelles règles de comptabilisation par étapes et dispositions transitoires
 - Principe de valorisation « économique » des actifs et passifs de l'entreprise
 - Identification des écarts d'évaluation : affectation aux actifs et passifs identifiés
 - Conséquences fiscales de la méthode de l'acquisition
- Le règlement sur les actifs
 - Nouvelle définition des actifs
 - Principes de comptabilisation
 - L'évaluation des actifs
 - L'amortissement et la dépréciation des actifs amortissables
 - L'approche par composants
- Effets induits de la convergence
 - Conséquences de la convergence vers les IFRS en matière de taxe professionnelle
 - Normes IFRS et instruments financiers
 - Incidence des IFRS sur le taux effectif d'imposition et prise en compte de l'impôt différé
 - Comptabilisation et traitement fiscal des actifs incorporels
 - Traitement fiscal des écarts d'acquisition et impacts financiers du goodwill
 - La valorisation des fusions

CODE : FISC20

OPTIMISER LA GESTION DES CRÉDITS D'IMPÔT

DATES DES SESSIONS

04 FÉVRIER 2009

16 AVRIL 2009

01 JUILLET 2009

24 SEPTEMBRE 2009

19 NOVEMBRE 2009

TARIF : 750 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et juristes de cabinets
- Professionnels de l'immobilier et leurs collaborateurs comptables
- Conseils en gestion de patrimoine, leurs collaborateurs comptables
- Notaires et collaborateurs d'études
- Banquiers et conseils financier

OBJECTIFS

- Connaître le panel des régimes incitatifs pour les entreprises
- Savoir combiner et optimiser les différents avantages fiscaux
- Maîtriser les règles déclaratives et sécuriser la présentation des pièces justificatives

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Le financement de la recherche et l'optimisation du crédit d'impôt recherche
 - Entreprises éligibles au crédit d'impôt
 - L'articulation avec les régimes de faveur (pôles de compétitivité, JEI, etc.)
 - Identifier et sélectionner les dépenses à prendre en compte
 - Calcul et utilisation du crédit d'impôt
- Les crédits d'impôt « investissement »
 - Crédit d'impôt pour relocalisation d'activités en France
 - Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale
 - Crédit d'impôt pour investissements dans les nouvelles technologies
- Les crédits d'impôt d'opportunité
 - Crédit d'impôt d'apprentissage
 - Crédit d'impôt métiers d'art
 - Crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise
 - Crédit d'impôt en faveur de l'emploi de réserves
 - Crédit d'impôt famille
 - Crédit d'impôt pour adhésion à un groupement de prévention
- Les crédits d'impôt sectoriels
 - Crédit d'impôt cinéma
 - Crédit d'impôt audiovisuel
 - Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
- Les dépenses artistiques au service de l'optimisation
 - Mécénat d'entreprise et parrainage
 - Le soutien au marché de l'art
 - L'aide à l'enrichissement du patrimoine national et à sa protection



DICTIONNAIRE FISCAL

ouvrage remis à l'issue
de la formation

CODE : FISC21

OPTIMISATION DU RÉSULTAT FISCAL DES SOCIÉTÉS

DATES DES SESSIONS

09 FÉVRIER 2009

13 MAI 2009

14 SEPTEMBRE 2009

04 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 750 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et fiscalistes de cabinets

PRÉREQUIS

- Bonne maîtrise des principaux mécanismes d'imposition des entreprises

OBJECTIFS

- Connaître les différents moyens de régulation du résultat fiscal
- Identifier les postes offrant un levier fiscal
- Connaître les sources et les méthodes d'optimisation fiscale du résultat
- Sécuriser les pratiques d'optimisation et prévenir les risques de redressement

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les nouvelles frontières de l'optimisation fiscale
 - L'abus de droit et l'acte anormal de gestion
 - Les récentes évolutions
- Agir sur la déductibilité des charges
 - Les frais de personnel
 - Les impôts et taxes
 - Les frais financiers
 - Les amortissements
 - Les provisions
 - Les abandons de créances et les aides intragroupes
 - Dispositif de lutte contre la sous-capitalisation
- Les bienfaits de la structure de groupe
 - Rachat d'une société cible à l'aide de l'intégration fiscale
 - Fusions et intégration fiscale : de nouvelles opportunités
 - Le régime des sociétés mères est-il toujours favorable ?
 - Les conséquences fiscales du nouveau règlement sur les fusions
 - Agir sur les flux entre structures
- Tirer parti des nouvelles normes comptables
 - Nouvelle définition des actifs
 - L'amortissement et la dépréciation des actifs amortissables
 - L'approche par composants
- La gestion des déficits fiscaux
 - Report en avant : l'évolution législative et ses conséquences
 - Optimisation du carry-back
 - Incidences de la réforme du régime des plus-values
 - Déduction transfrontalière des pertes de groupes internationaux
- Profiter des dispositifs incitatifs
 - Apport en société d'une entreprise individuelle
 - Transmission à titre gratuit d'une entreprise individuelle
 - Les nouveaux régimes d'exonération ou d'allègement des plus-values professionnelles
 - Les crédits d'impôt en faveur des entreprises

CODE : FISC22

MAÎTRISER ET OPTIMISER LES ASPECTS FISCAUX DES OPÉRATIONS JURIDIQUES INTERNATIONALES

DATES DES SESSIONS

09 FÉVRIER 2009

11 JUIN 2009

17 SEPTEMBRE 2009

26 NOVEMBRE 2009

TARIF : 750 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et fiscalistes de cabinets

PRÉREQUIS

- Bonne maîtrise des principaux mécanismes d'imposition des entreprises

OBJECTIFS

- Mettre en place un reporting fiscal adapté aux opérations internationales
- Maîtriser les différents types d'opérations à l'international
- Connaître les régimes d'imposition des différentes opérations
- Choisir la nature des flux entre sociétés et sécuriser la documentation
- Optimiser le taux effectif global des implantations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation des règles, puis progression pédagogique au travers des multiples implications dans la vie de l'entreprise

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Organiser la fonction fiscale vers l'international
 - Identifier, gérer et maîtriser les risques fiscaux internationaux
 - Organiser à l'international les flux intragroupe
 - Optimiser les paramètres fiscaux locaux
- Optimisation fiscale de l'implantation à l'étranger
 - Localisation de l'activité de l'entreprise
 - Établissement stable, e-commerce et circuits de distribution
 - Comparatif fiscal des pays industrialisés
 - Optimisation du taux effectif global d'imposition (TEG)
 - Incidences fiscales de la TVA et des Droits de douane
 - Aides fiscales locales à l'investissement
- Optimisation fiscale des opérations d'acquisition transnationales
 - Comparatif fiscal des taux effectifs d'imposition
 - Gestion des opérations d'acquisition
 - Acquisition d'un actif immobilier à l'étranger
 - Déductions locales liées au financement
- Optimisation fiscale internationale des opérations de rapprochement
 - Maîtrise de l'implantation à l'étranger
 - Optimisation du regroupement de structures
 - Choix de la localisation de la holding
- Optimisation fiscale des flux dans un groupe international
 - Gestion fiscale des flux
 - Documenter la politique des prix de transfert
 - Anticiper les contentieux
- Optimisation de l'allocation des ressources financières
 - Gérer les opérations de désinvestissement
 - Maîtriser les flux
 - Sécuriser l'utilisation des holdings étrangers
 - Conséquences fiscales de l'article 209 B du CGI

CODE : FISC23

TRANSPORTS INTERNATIONAUX : ASPECTS FISCAUX, SOCIAUX, JURIDIQUES, COMPTABLES

DATES DES SESSIONS

25 MARS 2009

22 SEPTEMBRE 2009

TARIF : **650 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Collaborateurs avertis de services comptables d'entreprises pratiquant le commerce international

PRÉREQUIS

- Bonnes connaissances des flux liés aux transports internationaux

OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement des transports internationaux
- Connaître la réglementation sociale des transports
- Maîtriser les aspects déclaratifs douaniers
- Appréhender la fiscalité des transports

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Maîtriser les règles du transport international**
 - CMR et transports combinés
 - Exécution et prix du transport
 - Prise en charge, déplacement et livraison de la marchandise
 - Principes de responsabilité du transporteur
 - Les responsabilités de l'acheteur et du vendeur
 - Réglementation des transports routiers
- **Les procédures douanières**
 - Les régimes douaniers définitifs
 - Les régimes douaniers suspensifs et économiques
 - Les nouvelles autorisations (entrepôts, admissions et exportations temporaires...)
 - La circulation des marchandises
 - Les obligations déclaratives des échanges intracommunautaires
- **Les paiements internationaux**
 - Moyens bancaires classiques
 - La remise documentaire
 - Le crédit documentaire
 - La lettre de crédit
 - Les règles d'enregistrement comptable
- **Réglementation sociale**
 - Durée du travail du personnel de conduite
 - Temps de conduite et de repos (véhicules de plus de 3,5 tonnes)
 - Chronotachygraphe
 - Véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes
 - Responsabilité pénale
- **Fiscalité des transports**
 - Taxe à l'essieu
 - Taxe différentielle sur les véhicules à moteur
 - Détaxation partielle du gazole

CODE : FISC24

GESTION FISCALE DES FLUX FINANCIERS INTRAGROUPE : ASPECTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

DATES DES SESSIONS

04 FÉVRIER 2009

04 JUIN 2009

16 SEPTEMBRE 2009

02 DÉCEMBRE 2009

TARIF : **750 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et fiscalistes de cabinets

PRÉREQUIS

- Bonnes connaissances des mécanismes d'imposition des résultats fiscaux des entreprises

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de flux entre sociétés du groupe
- Maîtriser les règles d'imposition spécifiques à chaque catégorie de flux
- Prévenir les risques d'anormalité des flux transnationaux
- Sécuriser la documentation entre sociétés du groupe

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Dividendes et autres distributions**
 - Les distributions irrégulières ou officieuses
 - Les distributions à des associés étrangers
 - Avantages fiscaux inhérents aux distributions
 - Distribution au profit d'une personne morale transparente
 - Optimisation liée au régime société mère
- **Les subventions intragroupe**
 - Définition des subventions intragroupe
 - Abandon de créances et subvention
 - Abandon de créances et subvention à caractère financier et commercial
 - Abandon de créances et subvention sous intégration fiscale
 - Régime de TVA
- **Les redevances et commissions**
- **Les transferts de bénéfices**
 - Les limites à l'ouverture de l'entreprise à l'étranger
 - Examen des liens de dépendance entre les sociétés
 - Identifier le régime fiscal privilégié des partenaires
 - L'appréciation de la « normalité » des relations envisagées
 - La notion de transferts indirects de bénéfices
 - La préparation du dossier « anti-article 57 »
- **L'optimisation par les prix de transfert et la facturation des frais communs de groupe**
 - Facturation des management fees
 - Risques liés à l'optimisation fiscale
 - Affectation des frais communs
 - Nature des services pouvant être facturés
 - Méthodes de facturation des services intragroupe
 - Choix de la clé de répartition des frais communs
- **L'optimisation des entreprises du secteur financier**

CODE : FISC25

SÉCURISATION
DES PRIX DE TRANSFERT

DATES DES SESSIONS

21 AVRIL 2009

21 OCTOBRE 2009

TARIF : 750 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et fiscalistes de cabinets

PRÉREQUIS

- Maîtrise des mécanismes d'imposition à l'IS des résultats, connaissances comptables de base

OBJECTIFS

- Savoir différencier les différents types de flux entre sociétés du groupe
- Prévenir les risques d'anormalité des flux transnationaux
- Sécuriser la documentation entre sociétés du groupe

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- I - Les armes du contribuable en cas de contrôle fiscal : une stratégie préventive
 - A - La documentation : outil de prévention
 - contenu de la documentation technique et financière
 - optimiser la gestion de la procédure de contrôle (charge de la preuve pendant le contrôle fiscal, phase précontentieuse)
 - contrôles fiscaux simultanés
 - projet de documentation européenne
 - B - Accord préalable
 - Accord préalable en matière de prix de transfert et accord préalable unilatéral : champ d'application et conséquences
 - État des lieux concernant l'application de l'accord préalable sur la méthode de détermination des prix
- II - Résolution des différends fiscaux internationaux
 - A - Élimination des doubles impositions
 - enjeux
 - résolutions des conflits
 - propositions de l'OCDE
 - B - Recours envisageables
 - double imposition non-conforme aux dispositions de la convention
 - procédure amiable en cas d'interprétation de la convention
 - cas non prévus par la convention

CODE : FISC26

OPTIMISER LA GESTION
FISCALE DES EXPATRIÉS

DATES DES SESSIONS

03 - 05 FÉVRIER 2009

26 - 28 OCTOBRE 2009

TARIF : 1 800 € HT

DURÉE : 3 JOURS

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables et collaborateurs en charge de la gestion de la mobilité internationale, responsables RH/personnel, responsables paye des expatriés

OBJECTIFS

- Maîtriser et optimiser le coût fiscal des mobilités
- Expliquer les incidences de la fiscalité internationale aux expatriés et aux impatriés
- Mettre en place une procédure de compensation fiscale
- Identifier les obligations de l'employeur
- Gérer fiscalement les salariés étrangers reçus en France

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Résidence fiscale
 - Notion de domicile fiscal en droit interne français
 - Règlement des conflits de résidence
 - en présence d'une convention fiscale internationale
 - en l'absence de convention fiscale internationale
 - Lutte contre l'invasion et la fraude fiscale dans les conventions fiscales internationales
- Transfert de la résidence fiscale hors de France
 - Quelles formalités accomplir avant votre départ
 - Déclaration des revenus n° 2042 et 2042 NR
 - Dans quel cas est-on imposable en France ?
 - Cas spécifique des salariés non-résidents fiscaux de France
 - Comment sera calculé l'impôt ?
 - Quelles déclarations souscrire
 - Conséquences pour le pays d'accueil
 - Retour « définitif » en France
- Résidence fiscale en France et activité exercée hors de France
 - Revenus de source étrangère
 - En l'absence de convention fiscale : nouvel et ancien articles 81A du CGI
 - En présence d'une convention fiscale
 - Cas spécifique des frontaliers
 - Comment déclarer les revenus
 - Cas spécifique des salariés impatriés
- Rôle de l'employeur dans les impôts du salarié
 - Pourquoi l'employeur intervient-il dans les impôts de ses salariés ?
 - Compensation fiscale
 - Risques auxquels une entreprise peut être confrontée

CODE : FISC27

MAÎTRISER LES TAXES ET PARTICIPATIONS ASSISES SUR LES SALAIRES

DATES DES SESSIONS

14 JANVIER 2009

26 MAI 2009

14 SEPTEMBRE 2009

04 DÉCEMBRE 2009

TARIF : **750 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **PERFECTIONNEMENT**

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises

OBJECTIFS

- Connaître les règles d'assujettissement aux taxes assises sur les salaires
- Maîtriser les modalités d'imposition
- Anticiper et gérer les règles liées aux seuils
- Savoir respecter les obligations déclaratives

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Taxe sur les salaires
 - Personnes imposables
 - Articulation avec la TVA
 - Calcul, déclaration et paiement de la taxe
- Taxe d'apprentissage
 - Entreprises assujetties
 - Calcul de la taxe
 - Dépenses libératoires
 - Déclaration et paiement
 - Contribution additionnelle
- Participation-formation continue
 - Règles d'assujettissement
 - Montant et réalisation de la participation
 - Contrôle
- Participation-construction
 - Employeurs assujettis
 - Montant et délai de réalisation
 - Réalisation de l'investissement
 - Conservation des investissements
 - Absence ou insuffisance d'investissement
 - Déclarations

CODE : FISC28

OPTIMISATION FISCALE ET SOCIALE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

DATES DES SESSIONS

18 MARS 2009

06 OCTOBRE 2009

TARIF : **750 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **PERFECTIONNEMENT**

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Directeurs de ressources humaines
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et fiscalistes de cabinets

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de rémunération
- Connaître le régime d'imposition fiscale et de cotisations sociales des divers types de rémunération
- Préparer et optimiser fiscalement le plan de carrière en termes de rémunération (entrée dans l'entreprise, évolution professionnelle, mutations, départs...)
- Connaître et savoir proposer des solutions de motivation alternatives

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- L'influence de la structure juridique de l'employeur
 - Le statut du dirigeant dans les sociétés de personnes
 - L'entrepreneur individuel : aspects fiscaux et sociaux
 - Le gérant de SARL : comparaison des régimes possibles
 - Le dirigeant en régime de sociétés de capitaux
- Optimisation fiscale de la rémunération des dirigeants d'entreprise
 - Déductibilité fiscale de la rémunération du chef d'entreprise
 - Jetons de présence et rémunérations assimilées
 - Autres formes de rémunérations
 - Remboursements de frais
 - Rémunération et intéressement au capital
 - Les stocks-options
 - La préparation du départ en retraite
 - Le « golden parachute »
- Les aspects sociaux de la rémunération du dirigeant
 - Stock-options
 - Attribution d'actions gratuites
 - Intéressement, participation, plan d'épargne salarial, plan d'épargne collectif pour la retraite
- Le patrimoine professionnel des dirigeants et l'ISF
 - Problématique de l'imposition des biens professionnels
 - Les seuils de détention
 - Les fonctions exercées
 - La nature du revenu d'activité
 - L'activité de la société
 - La notion de biens nécessaires à l'exercice de l'activité
 - Schémas de groupe
- La transmission du patrimoine professionnel
 - Transmission par voie de donation
 - La cession et l'imposition des plus-values

CODE : FISC29

FISCALITÉ DES IMPATRIÉS

DATES DES SESSIONS

11 - 12 FÉVRIER 2009

06 - 07 OCTOBRE 2009

TARIF : 1 100 € HT

DURÉE : 2 JOURS

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables et assistants mobilité internationale, responsables et techniciens paye, responsables et assistants RH/payé, gestionnaires impatriés

OBJECTIFS

- Appréhender les critères de la fiscalité internationale
- Savoir sensibiliser le salarié impatrié aux spécificités de la fiscalité française
- Pouvoir donner aux impatriés un panorama sur la fiscalité des personnes physiques en France
- Maîtriser la notion de résidence fiscale et de double résidence
- Acquérir une précision dans les termes fiscaux pour être un intermédiaire efficace entre le salarié impatrié et le cabinet fiscal
- Optimiser le coût fiscal des mobilités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices et cas pratiques

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- L'imposition des impatriés en France
 - Détermination de la résidence fiscale
 - Quand commence la résidence fiscale d'un impatrié ?
 - Quels sont les critères d'une résidence fiscale ?
 - Identification foyer fiscal/résidence fiscale
 - Conflits de double résidence
 - Retenue à la source
 - Conventions fiscales
 - Déclaration des revenus
 - Nouvelles réductions pour les nouveaux impatriés
- Optimisation fiscale
 - Déclaration de revenus correcte et complète
 - Éviter le surcoût fiscal en cas de redressement
 - Profiter des astuces fiscales, réductions et crédit d'impôt
 - Date d'arrivée et de départ des impatriés
- Fin de la période d'impatriation : le départ de France de l'impatrié
 - Suppression du quitus fiscal
 - Dispositif à mettre en place pour la gestion fiscale des impatriés après leur départ
 - Nouveau rapport avec la France après le départ
 - Déclaration des revenus et paiement de l'année n+1
 - Déclaration des non-résidents
 - Déclaration selon le lieu de résidence

CODE : FISC291

MAÎTRISER LA FISCALITÉ DES NON-RÉSIDENTS

DATES DES SESSIONS

04 FÉVRIER 2009

19 MAI 2009

05 OCTOBRE 2009

07 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables et assistants mobilité internationale, responsables et techniciens paye, responsables et assistants RH/payé, gestionnaires impatriés
- Les conseillers patrimoniaux
- Les comptables, notaires et avocats et leurs collaborateurs

OBJECTIFS

- La notion de la résidence fiscale est déterminante pour appréhender le régime fiscal applicable. A travers l'identification des opportunités et contraintes d'un départ de France vers l'étranger, cette journée de formation sera l'occasion d'appréhender la fiscalité des revenus, du capital et de la succession des non-résidents.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés débats, exercices
- Cas concrets

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La notion de domicile fiscal
 - Critères de droit interne et critères conventionnels
- Savoir lire une convention fiscale internationale
 - Dans quelles situations revendiquer l'application d'une convention
 - Les différentes rubriques de la Convention
- Le patrimoine des non-résidents
 - Les stratégies d'investissement
 - Modalités d'imposition à l'ISF
 - Cession à titre onéreux et transmission à titre gratuit
 - La taxe de 3 % et ses modalités d'exonération
 - L'article 164 bis du CGI et sa légalité
- Imposition des revenus de source française de certaines catégories de non-résidents :
 - le non-résident sportif, artiste, inventeur, actionnaire, propriétaire foncier, associé d'une société de personnes ou exerçant une activité libérale en France ou encore le non-résident titulaire de produits financiers
- Le contrôle fiscal des non-résidents
 - Procédures internationales d'assistance et d'échange de renseignements
 - Lutte contre la fraude et l'évasion fiscale internationale
- Exemples de conventions fiscales fréquemment rencontrées
- La délocalisation : pourquoi, quand, comment ?
 - Conséquences fiscales selon le pays : USA, Grande-Bretagne, Pays scandinaves, Irlande, Italie, Luxembourg et Belgique.

CODE : FISC30

FISCALITÉ DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION : FUSIONS, ACQUISITIONS, APPORTS PARTIELS, LBO

DATES DES SESSIONS

20 JANVIER 2009

16 MARS 2009

23 JUIN 2009

16 SEPTEMBRE 2009

16 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 790 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Experts-comptables et collaborateurs de cabinets
- Fiscalistes d'entreprises
- Avocats et fiscalistes de cabinets
- Responsables de fonds d'investissement
- Conseillers en fusions-acquisitions des partenaires financiers
- Investisseurs

PRÉREQUIS

- Maîtrise des principaux mécanismes d'imposition des résultats et plus-values des entreprises

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes comptables des opérations de haut de bilan
- Appréhender le calendrier des opérations
- Maîtriser les régimes d'imposition des différentes opérations
- Connaître les sources et les méthodes d'optimisation fiscale des opérations de restructuration
- Sécuriser les actes et prévenir les risques de redressement

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Les opérations de restructuration au service de la performance économique
 - Les fusions
 - Les apports partiels d'actif
 - Les scissions
 - L'optimisation fiscale par voie de restructurations préparatoires à une cession
 - Les autres formes de croissance externe : acquisitions, LBO
- L'évaluation des apports
 - Valeur comptable/valeur réelle
 - La parité
 - Les apports partiels d'actif non soumis au régime de faveur
 - La gestion des déficits
 - Le mali technique
- Dissolution sans liquidation ou fusion simplifiée ?
 - Les points communs
 - Les avantages de la dissolution sans liquidation
 - Les inconvénients de la dissolution sans liquidation
- Les techniques d'optimisation
 - La transmission universelle du patrimoine
 - L'intégration fiscale comme outil de complémentarité
 - Les apports partiels d'actifs suivis d'une cession des titres ayant rémunéré les apports
 - Les apports précession relatifs à des biens porteurs de moins-values latentes
 - Les « fusions rapides »
 - Les « intégrations rapides »
 - Les apports intragroupe
 - Restructurations et reports déficitaires

CODE : FISC31

MAÎTRISER LES CONTRAINTES FISCALES LIÉES AUX RÈGLES ENVIRONNEMENTALES

DATES DES SESSIONS

09 AVRIL 2009

19 NOVEMBRE 2009

TARIF : 650 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Secrétaires généraux de collectivités locales ou territoriales et d'associations
- Ingénieurs environnementaux
- Responsables des services généraux d'entreprises

OBJECTIFS

- Identifier les impositions qui frappent les activités polluantes
- Maîtriser les règles d'imposition en fonction des activités de l'entreprise
- Comprendre la problématique et les conséquences des cessions de « droits à polluer »

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Fiscalité et environnement
 - Enjeux budgétaires
 - Distinction fiscalité écologique et fiscalité environnementale
 - Fiscalité environnementale et optimisation fiscale
- Les instruments de la fiscalité environnementale
 - Typologie des mesures fiscales
 - Les outils fiscaux à l'international
 - Les taxes sur l'énergie
 - Les taxes sur les transports
 - Les taxes sur l'eau
 - Les taxes liées à la pollution de l'air
 - La gestion des déchets
 - Les pressions sur les ressources naturelles
 - Les pollutions paysagères
 - La prévention des risques
 - Le bruit
 - Les certificats d'économie d'énergie
- Fiscalité communautaire environnementale
 - La directive « Eurovignette »
 - Le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques et de l'électricité
- L'acquisition et la cession des droits d'émission sur le marché (droits à polluer) et leur traitement fiscal

CODE : FISC32

LES MARCHANDS DE BIENS : ASPECTS COMPTABLES, JURIDIQUES ET FISCAUX

DATES DES SESSIONS

19 FÉVRIER 2009

27 MAI 2009

08 JUILLET 2009

14 OCTOBRE 2009

16 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 720 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Professionnels de l'immobilier et collaborateurs
- Notaires et collaborateurs
- Conseils

OBJECTIFS

- Définir, grâce à la doctrine et la jurisprudence, les limites d'application de ce statut fiscal particulier
- Connaître les obligations spécifiques qui sont imposées à ces professionnels
- Maîtriser les modalités de détermination de leurs résultats
- Acquérir une connaissance approfondie des régimes d'imposition (TVA, droits d'enregistrement et impôt sur les bénéfices) rencontrés

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Nature de l'activité de marchand de biens
 - Définition
 - Distinction avec les professions voisines
- Modalités d'exercice de l'activité
 - Exercice individuel
 - Exercice en société
- Les opérations visées par ce statut fiscal particulier
- Les obligations des marchands de biens
 - Les obligations générales liées au statut de commerçant
 - Les obligations spécifiques liées au statut de marchand de biens
- L'imposition des résultats des marchands de biens
 - Règles générales de détermination du bénéfice imposable
 - Écritures comptables
 - Régimes et modalités d'imposition
 - L'imposition des non-résidents
- Les régimes TVA applicables aux marchands de biens
 - Le régime de droit commun (TVA sur marge)
 - Les opérations soumises à la TVA immobilière
 - Doctrine et jurisprudence : les dernières évolutions
- Les droits d'enregistrement
 - Dus par le marchand de biens
 - Dus par l'acquéreur
- Modèle de tableau de suivi d'opérations

CODE : FISC33

ÉTABLIR DES DECLARATIONS FISCALES IRREPROCHABLES

DATES DES SESSIONS

30 JUIN 2009

10 SEPTEMBRE 2009

TARIF : 690 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les responsables administratifs et financiers des PME, leurs collaborateurs, les comptables uniques chargés d'établir les déclarations de TVA, de taxe professionnelle et de taxe sur les véhicules des sociétés

PRÉREQUIS

- Ce stage constitue le niveau 2 des stages de fiscalité. Il permet aux participants d'éviter les principaux écueils dans l'élaboration de leurs déclarations

OBJECTIFS

- Établir avec une fiabilité accrue, les déclarations sus visées
- Savoir superviser les déclarations
- Interpréter correctement les notices fiscales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative alternée avec des cas pratiques
- Apport d'outils opérationnels d'aide au contrôle des déclarations

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- TVA, imprimés CA3 et CA12
 - Les régimes applicables, TVA sur les débits, TVA sur les encaissements
 - La préparation des bases
 - Le contrôle de TVA
 - La formalisation des régularisations de clôture
- La taxe professionnelle, imprimés 1003K et 1003P
 - Rappel des obligations des entreprises
 - Préparation des bases
 - Dégrevement investissements nouveaux
 - Les recoupements avec la liasse fiscale
 - Les demandes de dégrèvements
- La taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés, imprimé 2855
 - Conséquence de la réforme « anti-pollution »
 - Préparation des bases
 - Les contrôles de cohérence

CODE : FISC34

NOUVEAUX RISQUES D'ABUS DE DROIT ET D'ACTE ANORMAL DE GESTION

DATES DES SESSIONS

28 JANVIER 2009

13 JUIN 2009

19 OCTOBRE 2009

TARIF : 790 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : MAÎTRISE

CE STAGE CONCERNE

- Les directeurs administratifs et financiers, les experts-comptables et collaborateurs, les personnes chargées de la révision des comptes, les responsables juridiques et/ou fiscaux et les avocats

PRÉREQUIS

- Une bonne maîtrise des principes de déduction fiscale des charges, une pratique de l'optimisation fiscale des entreprises

OBJECTIFS

- Connaître la portée de la jurisprudence la plus récente pour éviter les redressements fiscaux
- Vérifier que les pratiques actuelles d'optimisation fiscale sont conformes aux plus récentes évolutions
- Etablir une nomenclature d'actes ou de pratiques désormais interdits

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Examen des récentes évolutions jurisprudentielles
- Confrontation des opérations d'optimisation classiques aux nouveaux standards
- Echanges et retours d'expériences avec les participants

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Le risque d'acte anormal de gestion en pratique
 - L'interdit fiscal et ses frontières
 - Les bons réflexes pour reconnaître un acte anormal de gestion
- Déplacement des frontières entre optimisation fiscale et abus de droit
 - Critères d'identification : distinction entre abus de droit et notions voisines
 - Evolutions jurisprudentielles de la notion d'abus de droit et conséquences pratiques
- La fraude à la loi fiscale et son articulation avec les notions voisines
 - L'arrêt Janfin et l'émergence d'un nouveau concept
 - Les applications récentes de la fraude à la loi fiscale
- La nouvelle insécurité juridique consacrée par la jurisprudence judiciaire
 - Examen de la jurisprudence fondatrice et sécurisante
 - Les revirements récents : apports-cessions, apports-donations, cas des marchands de biens
- Examen des opérations susceptibles d'être requalifiées en abus de droit :
 - Restructurations, intégration fiscale, fusion-acquisition, sous-capitalisation, treaty-shopping...
- Maîtriser la procédure spéciale de répression de l'abus de droit
 - Champ d'application et mise en œuvre de la procédure spéciale
 - Restitution du caractère véritable de l'opération

CODE : FISC35

ACTUALITÉ FISCALE DE L'ENTREPRISE

DATES DES SESSIONS

04 FÉVRIER 2009

19 MAI 2009

13 OCTOBRE 2009

15 DÉCEMBRE 2009

TARIF : 800 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les directeurs administratifs et financiers, les experts-comptables et collaborateurs, les personnes chargées de la révision des comptes, les responsables juridiques et/ou fiscaux et les avocats

PRÉREQUIS

- Connaissances fiscales de base

OBJECTIFS

- Appréhender les nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui concernent la fiscalité courante des entreprises
- Mesurer la portée des évolutions pour vérifier celles qui concernent son activité
- Identifier les sources de risque ou d'opportunité fiscal

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Panorama des dispositions législatives et des solutions jurisprudentielles et administratives des derniers mois
- Analyse de ces évolutions
- Mise en relief par des exemples et illustrations, pour évaluer les conséquences pratiques pour l'entreprise

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- L'actualité en matière d'impôt sur les bénéficiaires
 - Détermination du résultat fiscal
 - Gestion des postes clés : produits, stocks, charges, amortissements et provisions, plus-values et moins-values d'actif, reports déficitaires
 - Nouveautés en matière de régimes spéciaux et crédits d'impôt
 - Imposition des groupes intégrés
 - Imposition des sociétés exerçant une activité internationale
 - Traitement des bénéfices distribués
 - Restructurations de sociétés
- L'actualité en matière de TVA
 - Territorialité
 - Base d'imposition, fait générateur et exigibilité
 - Droit à déduction
 - Obligations des redevables
 - Nouveautés communautaires
- L'actualité en matière d'impôts locaux
 - Taxe professionnelle
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Autres taxes et prélèvements divers
 - Taxes assises sur les salaires
 - Taxes liées à la fiscalité locale
 - Contributions financières
 - TVS
- L'actualité en matière de contrôle fiscal
 - Règles de procédure
 - Droits et garanties des contribuables

CODE : FISC36

ACTUALITÉ FISCALE
DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE

DATES DES SESSIONS

14 AVRIL 2009

06 OCTOBRE 2009

TARIF : 800 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les directeurs administratifs et financiers, les experts-comptables et collaborateurs, les gestionnaires de patrimoine, les conseillers financiers, les responsables juridiques et/ou fiscaux et les avocats

PRÉREQUIS

- Une bonne maîtrise des principes touchant à la fiscalité personnelle et patrimoniale

OBJECTIFS

- Appréhender les nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles qui concernent la fiscalité des personnes et de leur patrimoine
- Mesurer la portée des évolutions pour identifier les sources de risque ou d'opportunité fiscale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Panorama des dispositions législatives et des solutions jurisprudentielles et administratives des derniers mois
- Analyse de ces évolutions
- Mise en relief par des exemples et illustrations, pour évaluer les conséquences pratiques pour les contribuables

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Actualité en matière d'impôt sur le revenu
 - Champ d'application
 - Actualité des revenus catégoriels
 - Déclaration des revenus
 - Revenu annuel global
 - Calcul de l'impôt
 - Appréciation de la situation familiale
 - Mécanisme du quotient familial
 - Bouclier fiscal
 - Nouveautés en matière de réductions et de crédits d'impôt
- Actualité patrimoniale
 - Nouvelles règles en matière d'ISF
 - Biens exclus de l'assiette de l'ISF
 - Investissements défiscalisants
- Droits de succession
- Droits de donation
- Vers de nouvelles exonérations et opportunités d'optimisation

CODE : FISC37

APPRÉHENDER ET GÉRER
LES LITIGES DOUANIERS

DATES DES SESSIONS

04 FÉVRIER 2009

13 MAI 2009

17 SEPTEMBRE 2009

26 NOVEMBRE 2009

TARIF : 620 € HT

DURÉE : 1 JOUR

NIVEAU : PERFECTIONNEMENT

CE STAGE CONCERNE

- Les directeurs administratifs et financiers, les experts-comptables et collaborateurs, les personnes chargées de la gestion du commerce international, les responsables juridiques et/ou fiscaux et les avocats

PRÉREQUIS

- Connaissances de base des mécanismes douaniers

OBJECTIFS

- Anticiper les litiges
- Gérer les situations douanières litigieuses
- Maîtriser les voies de recours

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Examen des récentes évolutions réglementaires
- Confrontation des opérations standards aux nouvelles pratiques administratives
- Discussion-débat sur les pratiques douanières des participants
- Cas pratiques

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Anticiper les litiges
 - Maîtriser la réglementation en matière de dette douanière
 - Champ d'application et régime
 - Acquitter une dette douanière
- Modalités de prévention
 - Connaître les règles en matière de taxation et de recours
 - Droits et obligations de chaque partie
- Gérer la situation litigieuse
 - L'attitude à adopter
 - Infractions les plus courantes
 - Accepter ou refuser les sanctions douanières
- Issues du litige
 - Voies de recours
 - Conciliation

CODE : FISC42

MAÎTRISER LES RÈGLES DE FACTURATION

DATES DES SESSIONS

23 AVRIL 2009

01 JUILLET 2009

29 SEPTEMBRE 2009

TARIF : **675 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Experts-comptables et collaborateurs de cabinets
- Fiscalistes d'entreprises, avocats et fiscalistes de cabinets
- Responsables de fonds d'investissement
- Conseillers en rapprochements d'entreprises, investisseurs

OBJECTIFS

- Maîtriser le formalisme des factures et les obligations en matière de conservation.
- Sécuriser les pratiques de l'entreprise pour éviter redressements, amendes
- Anticiper le passage à la facturation électronique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Descriptif complet des schémas de pratique des entreprises
- Mise en relief par des exemples et illustrations, pour évaluer les conséquences pratiques pour l'entreprise
- Panorama des dispositions législatives et des solutions jurisprudentielles et administratives des derniers mois

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Maîtriser le formalisme des factures et les obligations en matière de conservation**
 - Focus sur les mentions juridiques et fiscales nécessaires à la validité d'une facture :
 - Informations concernant le vendeur et le client
 - Opérations réalisées
 - Particularités
 - Paiement de la facture
 - Spécificités des factures rectificatives : facture de remplacement / note d'avoir / opérations impayées
 - Sanctions applicables
 - Obligations en matière de conservation des factures et sanctions :
- **Sécuriser la facturation avec des entreprises tierces**
 - Facturer et récupérer la TVA : cas des franchises, des exonérations et des opérations de commerce international
 - Auto-liquidation de la TVA : acquisitions intra-communautaires / cadre juridique / sanctions
 - Cas particuliers : TVA étrangère et TVA indûment facturée
 - Nouvelles règles de déduction de TVA
 - Règles particulières de facturation en cas de retenue à la source
- **Cas particulier de la facturation électronique**
 - Encadrement juridique :
 - Authenticité de la facture et conditions de forme propres à la facturation électronique
 - Certificat et signature électroniques
 - L'archivage électronique et ses obligations spécifiques
 - La prévention des risques fiscaux
 - Audit fiscal du système informatisé

CODE : FISC43

FISCALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE DES DROITS D'AUTEURS ET DROITS VOISINS

DATES DES SESSIONS

28 JANVIER 2009

27 MAI 2009

20 OCTOBRE 2009

TARIF : **730 € HT**

DURÉE : **1 JOUR**

NIVEAU : **MAÎTRISE**

CE STAGE CONCERNE

- Secrétaires généraux, responsables administratifs et financiers d'entreprises
- Gestionnaires comptables ayant à connaître de ces droits
- Experts-comptables et collaborateurs de cabinets
- Avocats et fiscalistes de cabinets ou d'entreprises

OBJECTIFS

- Distinguer les différentes formes de droits et leur nature juridique
- Les métiers et leurs spécificités : mannequins, comédiens, photographes, écrivains, compositeurs, sportifs, etc
- Identifier les problématiques propres à chaque type de versement
- Maîtriser les procédures internationales : retenues à la source, remboursements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A partir d'exemples de conventions fiscales internationales, le processus de résolution des difficultés tenant aux droits liés à l'exercice des différents métiers artistiques ou sportifs est élaboré avec les participants

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Rappel des notions de base**
 - Résidence fiscale
 - Convention modèle OCDE*
 - Élimination des doubles impositions
- **Les métiers concernés**
 - Mannequins
 - Comédiens
 - Photographes
 - Compositeurs
 - Sportifs
 - Écrivains
 - Autres
- **Examen de la nature juridique des différents droits**
 - Droit à l'image pour utilisation TV, ciné, presse, affichage, Internet
 - Droits d'auteur
 - Droits de synchronisation
 - Droits de reproduction
 - Droits d'exécution publique
 - Droits éditoriaux
 - Droits phonographiques
- **Résolution des problématiques nationales :**
 - Quelles modalités de déclaration en France ?
 - Quelles modalités d'imposition en France ?
 - Le sort de la TVA
- **Grille d'analyse à l'international**
 - Qualification juridique des droits perçus :
 - Analyse des contrats au regard du droit de la propriété intellectuelle et artistique
 - Qualification fiscale des droits perçus
 - Problématique des retenues à la source
 - Obligations déclaratives
 - Bénéficiaires effectifs
 - Justificatifs à produire